

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DE P.J.A.R.F. DU 23 MAI 2005

*Info : suite au vol de l'ordinateur portable de la secrétaire de PJARF dans le TGV Paris-Lille, la liste d'émargement n'a pu être récupérée.*

*Vous voudrez bien excuser les erreurs qui s'y seront éventuellement glissées.*

*Merci de votre compréhension.*

### Présents :

- Paris 11<sup>ème</sup> St Maur ;
- Paris 18<sup>ème</sup> La Chapelle ;
- Paris 11<sup>ème</sup>, rue de la Fontaine au Roy ;
- Association Prévention Santé Paris gérant 3 P.A.E.J. : gares du Nord, de l'Est, Saint Lazare ;
- Nantes, Cap jeunes, Corinne Lescarret ;
- Clermont Ferrand, L'Ecoutille, Hubert Fournier ;
- La Rochelle, Claude Fourcade ;
- Manosque, Richard Grazziano ;
- Toulouse, Marc Leray ;
- Lille, Brigitte Bara, Catherine Candillier, Didier Delemasure ;
- Villefranche de Rouergue, Jean-Louis Thenail ;
- Evreux, Patricia Delord ;
- Dijon, Isabelle Ligez ;
- Vitry sur Seine, Barbara Covo
- Bordeaux, Paule Atlan

### Excusés :

- La Roche sur Yon, Marie-France Gilbert ;
- Carpentras, Marie-Luce Grégoire, Aline Marin ;
- Lille, Christian Müller ;
- Clermont Ferrand, Eric Foex ;
- Roubaix, Philippe Roellens ;
- Clermont Ferrand, C.C.A.S. ;
- Pau, Christian Laine ;
- Toulouse, Eric Barbier

### ★ Approbation du compte-rendu du 21 mars 2005

Présentation des deux P.A.E.J. invités :

→ La Chapelle 75018 - 81 rue Riquet  
Création 1998  
Portage association d'habitants  
Financement DDASS annuel

→ P.A.E.J. St Maur, Paris 11<sup>ème</sup>  
Porté par le MDSL - Zone D.S.U.  
Convention pluriannuelle DDASS  
Convention Ville

★ Question de Manosque sur la préparation de la Rencontre Nationale d'automne 2006

La première étape de rencontre de travail avec les P.A.E.J. adhérents PJARF et les autres apparaît aléatoire.

Y a-t-il une liste de tous les PAEJ répertoriés au Ministère ? Elle a existé mais est devenue obsolète.

Il est possible de se renseigner auprès des DDASS par département.

C'est l'occasion de les recenser et de les rencontrer. C'est une méthodologie proposée non obligée à adapter en fonction des moyens dont on dispose et des réalités du terrain.

★ Les séminaires

*1) Stratégies et communication.*

Il est repoussé en octobre, les 19, 20 et 21.

Sont intéressés : Bordeaux, Manosque, Evreux, Paris 18<sup>ème</sup>

NDLR : Les objectifs et le contenu du séminaire ont été envoyés aux PAEJ intéressés pour une inscription à confirmer avec le 15 septembre à PJARF 1 rue Saint Génois à Lille.

Eric Foex se chargera ensuite d'en finaliser la préparation.

*2) Thiers. Séminaire organisé par l'Ecouteille de Clermont Ferrand et l'A.D.S.E.A. Puy de Dôme*

Les inscriptions au nombre de 10 sont closes pour les PAEJ.

★ Rétribution de la fonction expertise et formation pour les administrateurs de PJARF

Au terme d'un débat sont arrêtés les tarifs suivants :

- Expertise : 150 € la ½ journée (3 heures)
- Formation : 300 € la ½ journée

★ Les difficultés financières des PAEJ

Les PAEJ, St Maur 75011 et La Chapelle 75018, font part de leur contexte de difficultés financières.

Un collectif « association en danger » a été créé.

Il a été évoqué la possibilité de recours aux financements européens FSE. Les montages sont d'une grande technicité et les justifications sont drastiques.

Il est question de compétences à acquérir dans ce domaine mais aussi de déontologie « la fin et les moyens ».

Le séminaire « stratégies et communication » devrait répondre en partie à ces difficultés. Il permet de travailler sur des outils concrets de tactique de communication.

Ce qui est visé c'est la reconnaissance de l'action en vue de l'obtention de financements.

C'est un séminaire opérationnel. Les outils travaillés sont adaptés au contexte de chaque P.A.E.J.

★ *Thématique à définir pour les différentes étapes préparatoires à la journée nationale*

2 thèmes reviennent régulièrement qu'il serait intéressant de relier et de mettre au travail avec d'autres.

- les PAEJ - prévention/accueil généraliste
- les pratiques d'accueil d'écoute dans les PAEJ dans les « actes » eux-mêmes et dans les caractéristiques de l'intervenant en PAEJ (cf. actes du colloque national de juin 2003)

★ *Sollicitations de la puissance publique. Le positionnement PJARF*

L'association peut être saisie par la puissance publique et peut elle-même se saisir d'une question.

Pour mémoire

- elle a été sollicitée en octobre 2004 sur la non-demande et l'un de ses membres a été sollicité sur la place des psychologues dans les PAEJ et les missions locales ;
- elle s'est saisie elle-même pour les consultations cannabis et les maisons des adolescents.

De fait PJARF représentant des PAEJ organisés entre eux est un interlocuteur à part entière pour porter une parole publique.

« Association de dialogue » plutôt que de lobbying, PJARF se doit d'apporter répondre ou être porteuse d'une réflexion auprès du ministère ou autre interlocuteur public.

En vertu de quoi il est acté que le bureau est mandaté pour répondre au nom de l'association. Le bureau peut lui-même désigner l'un ou l'autre administrateur pour apporter sa contribution.

Retour sera fait au conseil d'administration qui apposera « sa signature ».